

15 novembre 2024

CAMPAGNE

**VILLE  
APAISEE,  
QUARTIERS  
À VIVRE**

**VERS LA VILLE  
DE L'AVENIR**

# VILLE APAISEE, QUARTIERS A VIVRE

## Une action partenariale

Présentation campagne Ville apaisée, quartiers à vivre - 15 novembre 2024



# Parler d'une seule voix à travers un manifeste en 5 points, écrit à 5 mains



- Nous ne vivons plus la même ville qu'hier, celle de demain sera encore différente
- Les mobilités et l'espace public sont des enjeux majeurs pour la ville de demain
- Rendre la ville attrayante, faciliter les changements de comportement
- Solliciter les moyens d'apaiser la ville, actuels et à inventer
- Mobilisons-nous pour construire ensemble les villes de l'avenir !

Présentation campagne Ville apaisée, quartiers à vivre - 15 novembre 2024



## VILLE APAISÉE QUARTIERS À VIVRE

VERS LA VILLE DE L'AVENIR



P.02   INTRO	Notre conviction
P.05   S'ENGAGER	Pourquoi s'engager pour la ville apaisée en 2023 ?
P.06   ARGUMENTAIRE 1	Une démarche de quartier pour apaiser la ville
P.08   ARGUMENTAIRE 2	Bien vivre dans son quartier
P.10   ARGUMENTAIRE 3	La réduction de l'exoès automobile
P.12   ARGUMENTAIRE 4	Pour des villes et des villages à 30 km/h
P.14   ARGUMENTAIRE 5	Développer les alternatives principales et leur usage
P.16   10 MESURES	Pour des villes apaisées et des quartiers à vivre



## Des objectifs concrets

S'engager, par exemple :

- **pour rendre possible la pratique du vélo au plus grand nombre**  
il est nécessaire de leur offrir une voirie sécurisée et bien maillée

- **pour redonner le goût de la marche aux urbains,**

il faut leur assurer plus d'espace et de sécurité et augmenter la place du végétal qui leur apportera la fraîcheur

- **pour rendre les villes attractives et lutter contre l'étalement urbain,**

nous devons préserver et développer les pôles de commerce et de services de proximité et augmenter l'offre de transport collectif

- **pour attirer de nouveaux habitants dans les villes,**

la qualité architecturale et les formes urbaines qui aident à maintenir une bonne température extérieure, ont un grand rôle à jouer.





# Dix mesures pour des Villes apaisées et des quartiers à vivre

- 01 | **Rendre la ville accessible** à ses habitants les plus vulnérables, enfants, séniors et personnes à mobilité réduite.

---

- 02 | **Mettre** la pratique de la **marche**, du **vélo** et l'usage des **transports collectifs** **au centre de l'organisation** de l'espace public.

---

- 03 | **Encourager le développement des mobilités actives** en portant une attention accrue à la qualité des aménagements réalisés au profit de tous les usagers de l'espace public.

---

- 04 | **Soutenir**, avec plus d'ambition, **la réduction du nombre de véhicules motorisés et de leur vitesse** avec l'adoption :
  - d'un cadre législatif et réglementaire pour les Zones à Trafic Limité,
  - d'une vitesse de référence de 30km/h en ville, le 50km/h constituant l'exception, de façon à améliorer la sécurité, réduire les nuisances et la consommation d'énergie.

---

- 05 | **Renforcer la place du végétal** pour améliorer le bien-être en ville et lutter contre le réchauffement climatique.

---

- 06 | **Connecter les quartiers** par des **axes structurants à l'échelle de l'agglomération**, en donnant la priorité aux transports collectifs, aux réseaux vélo à haut niveau de service et en organisant les continuités piétonnes au-delà des centres-villes.

---

- 07 | **Préserver et développer** les pôles de **commerce et de services de proximité** afin de lutter contre l'étalement urbain et développer la vie des quartiers.

---

- 08 | **Favoriser** l'appropriation de l'enjeu de l'apaisement des villes par les habitants **en associant les représentants des usagers et les associations de protection de l'environnement** à des instances de concertation.

---

- 09 | **Améliorer la santé** de toutes et tous en soutenant la pratique des modes actifs et en réduisant l'ensemble des pollutions existantes (atmosphérique, sonore, lumineuse).

---

- 10 | **Agir** pour que les règles régissant les droits et les obligations de chacun dans l'espace public soient connues de tous et de toutes à l'aide d'un **Code de la rue actualisé** et de campagnes de communication.

VERS LA VILLE DE L'AVENIR



## 10 | MESURES POUR DES VILLES APAISÉES ET DES QUARTIERS À VIVRE

Les partenaires de la campagne « Ville apaisée, quartiers à vivre », en signature, lancent une action nationale pour inciter et soutenir les collectivités à maintenir et à améliorer la qualité de vie. Dans cet objectif ils ont réuni un ensemble de recommandations à destination des pouvoirs publics pour rendre la ville attractive et faciliter les changements de comportements.

Ces 10 mesures, adoptées dans un contexte d'accélération du changement climatique et de raréfaction des ressources, répondent à l'attente de nombreuses collectivités déjà engagées dans un processus de transition et aux aspirations des habitants.

Depuis juin 2023, de nombreuses villes et associations ont signé le manifeste « Ville apaisée, quartiers à vivre » :

- 62 collectivités territoriales
- 15 associations à vocation nationale
- et près de 100 associations locales réparties sur l'ensemble du territoire

Elles s'engagent pour contribuer à inscrire dans le débat public, dans le contexte du dérèglement climatique et du choc énergétique, les questions :

- du quartier comme lieu de vie,
- de la réduction de la place de la voiture et de sa vitesse en milieu urbain,
- de l'importance des mobilités actives.





# Une déclinaison en 5 argumentaires détaillés

RUE DE L'AVENIR FICHE No.1 ARGUMENTAIRE

VILLE APAISÉE QUARTIERS À VIVRE

VERS UNE VILLE D'AVENIR

Une démarche de quartier pour apaiser la ville.

RUE DE L'AVENIR FICHE No.2 ARGUMENTAIRE

VILLE APAISÉE QUARTIERS À VIVRE

VERS UNE VILLE D'AVENIR

Bien vivre dans son quartier

RUE DE L'AVENIR FICHE No.3 ARGUMENTAIRE

VILLE APAISÉE QUARTIERS À VIVRE

VERS UNE VILLE D'AVENIR

La réduction de l'excès automobile

RUE DE L'AVENIR FICHE No.4 ARGUMENTAIRE

VILLE APAISÉE QUARTIERS À VIVRE

VERS UNE VILLE D'AVENIR

Pour des villes et des villages à 30km/h

RUE DE L'AVENIR FICHE No.5 ARGUMENTAIRE

VILLE APAISÉE QUARTIERS À VIVRE

VERS UNE VILLE D'AVENIR

Développer des alternatives à la motorisation individuelle



# 1 / Une démarche de quartier pour apaiser la ville

RUE DE  
L'AVENIR

FICHE No.1  
ARGUMENTAIRE

VILLE APAISÉE  
QUARTIERS À VIVRE

VERS UNE VILLE D'AVENIR

Une démarche de quartier pour apaiser la ville.

- 02 / Un changement culturel
- 03 / Un espace public vecteur d'urbanité
  - Pour une nouvelle civilité urbaine
  - L'espace public comme bien commun
  - L'espace public comme ressource
- 04 / Le quartier un lieu de vie à ménager
- 06 / Quartier à vivre : une dynamique multiple
- 10 / Ressources

Présentation campagne Ville apaisée, quartiers à vivre - 15 novembre 2024



## 2 / Bien vivre dans son quartier



- 02 / La réduction du nombre et de la vitesse des véhicules : un cercle vertueux qui modifie les comportements de mobilité au quotidien au bénéfice des modes actifs
- 05 / Un partage de l'espace plus équilibré pour de multiples usages, une urbanité renforcée
- 07 / Le quartier pour tous et toutes, facteur d'autonomie et de santé
  - Le quartier à hauteur d'enfant
  - Le quartier favorable au bien-être et adapté au changement climatique, une urbanité renouvelée
- 09 / Comment faire ? Exemples et ressources



# 3 / Réduire la place de la voiture

RUE DE  
L'AVENIR

FICHE No.3  
ARGUMENTAIRE

VILLE APAISÉE  
QUARTIERS À VIVRE

VERS UNE VILLE D'AVENIR

## La réduction de l'excès automobile



### 02 / Une réduction de l'excès automobile pour apaiser la ville et ses quartiers

- Agir sur la forme urbaine
- Agir sur le stationnement
- Agir sur le plan de circulation
- Adopter des zones de circulation apaisées

### 07 / Réguler l'accès des véhicules motorisés

- La ZTL
- La ZFE

### 10 / Références

## 4 / Pour des villes et des villages à 30 km/h

RUE DE  
L'AVENIR

FICHE No.4  
ARGUMENTAIRE

VILLE APAISÉE  
QUARTIERS À VIVRE

VERS UNE VILLE D'AVENIR

Pour des villes et des villages à 30km/h



- ◆ 02 / La « Ville 30 », c'est quoi ?
- ◆ 03 / Quels sont les avantages de la Ville 30 ?
- ◆ 05 / Comment faire ?
- ◆ 08 / Qu'avons-nous appris des villes qui sont déjà passées à 30 km/h ?
- ◆ 11 / Références. En savoir plus.



## 5 / Développer des alternatives et leur usage



- 02 / Pour des alternatives à la motorisation individuelle
- 03 / Encourager la marche à pied
- 06 / Encourager l'usage du vélo
- 09 / Encourager l'utilisation des transports collectifs
- 12 / Pour en savoir plus

# Les événements du réseau des signataires du Manifeste pour des Villes apaisées et des quartiers à vivre

## 1/ Les « Petits déjeuners des Villes apaisées »

destinés à mieux partager les expériences déjà mises en place et à préparer les projets à venir.

De même que Vitré, Rennes, l'expérience de Saint-Brieuc a été partagée le 6 juin 2024

## 2/ Les « Visites et rencontres apprenantes »

coorganisées par la ville concernée, Rue de l'avenir et le Club des villes et territoires cyclables et marchables. Après Rennes, Vitré, St-Brieuc, une visite à Chartres s'est déroulée le 5 avril 2024, suivie de Lille et Roubaix en octobre)

## 3/ Les « Groupes d'échanges et de communication »

élaborent documents et ressources. Par exemple, ADAV et Rue de l'Avenir ont réalisé le guide « À pied, à vélo, mieux se comprendre - Pour une cohabitation vigilante et bienveillante » - Mai 2024





# Les ressources du réseau des signataires du Manifeste pour des Villes apaisées et des quartiers à vivre

## 4/ Les collectivités partenaires du réseau "Ville apaisée, quartiers à vivre", mettent en commun leurs expériences, leurs projets et leurs ressources !

- *Communication sur les mesures du Code de la Rue*
- *Commission de type « modes actifs et partage espaces publics »*
- *Piétonisation de l'abord des écoles, rues scolaires*
- *Journée rues aux enfants, rues pour tous*
- *Programme local de végétalisation, (espaces publics, cours d'écoles)*
- *Prise en compte des besoins des commerces de proximité*
- *Plan de circulation, stationnement automobile*
- *Plan piéton (itinéraires, traversées, trottoirs, obstacles, services...)*
- *Plan vélo (itinéraires, aménagements, stationnement...)*
- *Transports collectifs (services, aménagements...)*
- *Zone de circulation apaisée (zones de rencontre, aires piétonnes), Zone 30, ville 30*
- *Zone à accès réservé, zone à trafic limité*

## *Les ressources du réseau des signataires du Manifeste pour des Villes apaisées et des quartiers à vivre*

**5/ Les associations partenaires du réseau "Ville apaisée, quartiers à vivre » : un rôle possible dans la campagne ?**

*En fonction de leurs forces disponibles :*

- *Diffuser les éléments de la campagne auprès de leurs adhérents et sur leur site*
- *Diffuser, dans leur réseau, le Manifeste pour une signature de celui-ci par d'autres associations*
- *Transmettre à leurs correspondants locaux implantés dans les collectivités*
- *Autres suggestions...*





# Mobilisons-nous pour construire ensemble les villes de l'avenir !



**Pour tous contact auprès des villes et associations signataires de la campagne Ville apaisée, quartiers à vivre :**

- Rue de l'Avenir - mail : [infosrda@ruedelavenir.com](mailto:infosrda@ruedelavenir.com)

- Club des Villes et Territoires Cyclables et Marchables - mail : [info@villes-cyclables.org](mailto:info@villes-cyclables.org)